CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 18 novembre 2025 à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

> Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 septembre 2025.

CADRE DE VIE

- 1. Rapport annuel d'activité 2024 Syndicat Mixte des Eaux de la Montagne Noire 81 (SMEMN)
- 2. Rapport annuel d'activité 2024 Agence Régionale d'Aménagement et de la Construction Occitanie (ARAC)

URBANISME

3. Dénomination de ronds-points et de voies

FONCIER

- 4. Acquisition par la Commune de l'impasse des Pesquies à la société Sporting Promotion
- 5. Acquisition des parcelles cadastrées section E n° 270 et N n°1169 sises 1246 route de Saint-Lieux aux consorts GALY PAUTE et PONS
- 6. Cession d'une partie de parcelle cadastrée section E n° 1977p sise 5 rue des Moissons
- 7. Acceptation du maintien de deux emprises foncières au bénéfice des propriétaires de la parcelle cadastrée section E n°1842 dans le cadre de l'OAP Borde Grande
- 8. Aliénation de parcelles communales au profit de la société SAS PCP Saint-Sulpice-la-Pointe pour la réalisation d'un équipement sportif privé (PADEL) et création de servitudes sises lieudit Molétrincade

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9. Habilitation du Maire à signer protocole d'accord transactionnel entre la Commune et la société LOSBERGER

FINANCES

- 10. Budget Principal Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- 11. Demande de financement au titre d'un fonds de concours Communauté de Communes Tarn-Agout
- 12. Demande de financement au titre du fonds de concours 2025 auprès de la Communauté de Communes Tarn-Agout Section d'Investissement : rectificatif
- 13. Budget principal Décision modificative N° 1
- 14. Marché de partenariat pour la restructuration de l'Amassada

RESSOURCES HUMAINES

15. Création d'emplois permanents par transformation

ASSOCIATIONS

16. Convention type d'accueil de collaborateurs occasionnels bénévoles

ÉDUCATION

- 17. Convention entre la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe et la Communauté de Communes Tarn- Agout relative à l'utilisation des locaux communaux et matériels scolaires et à l'entretien des locaux par l'ALSH extrascolaire Avenant
- 18. Convention entre la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe et la Communauté de Communes Tarn-Agout relative au Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Avenant n°3
- 19. Convention de prêt de matériel entre le collège Pierre SUC et l'école Marcel PAGNOL
- 20. Autorisation de paiement du dernier versement de la subvention à la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Saint-Sulpice-la-Pointe
- > Compte-rendu des délégations du Conseil au Maire
- Questions diverses